

# BUDGET PRIMITIF 2005

## BUDGET PRINCIPAL

### Voici le rapport du maire de Lourdes\* :

Comme indiqué dans le Débat d'Orientation Budgétaire, le budget 2005 permettra la réalisation d'un important programme d'investissements, avec des dépenses de fonctionnement contrôlées et une stabilité de la pression fiscale.

Ainsi, on constatera un remboursement en capital de la dette en 2005 de  
.....2 800 000 euros,  
pour un volume prévisionnel d'emprunts 2005 affectés aux travaux habituels d'aménagement  
de . . . . . 1 500 000 euros,  
plus 1.680.623 euros d'emprunts reportés de 2004 et l'inscription de.....1 500 000 euros  
pour le financement des opérations demandées par la ville dans le cadre du Contrat de Pays.

Je rappelle également que le taux de la Taxe Professionnelle est figé depuis 2004, date d'instauration de la Taxe Professionnelle Unique par la Communauté de Communes.

Le produit de la Taxe Professionnelle perçu à Lourdes sera reversé à la Ville, déduction faite du produit des Impôts Ménages obtenu par la C.C.P.L.,  
Soit ..... 5.799.782 euros.

### Les taux des quatre taxes

Malgré cette perte légère de ressources fiscales, les taux de la fiscalité ménage, Taxe d'habitation, Taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, ne varieront pas en 2005.

Ils seront donc fixés de la façon qui suit :

- 10,87%, pour la Taxe d'Habitation,
- 16,06% pour le Foncier bâti,
- 26,78% pour le Foncier non bâti.

Ce budget reprend, comme les années précédentes, les soldes comptables de l'exercice précédent avec les reports de crédits de dépenses et de recettes d'investissement.

Les montants approuvés par le Receveur Municipal pourront toutefois faire l'objet de légères modifications qui seraient reprises au Budget Supplémentaire.

Le solde de fonctionnement 2004 s'établit à la somme de..... 5.946.093,42 euros.  
Il sera affecté à la couverture du besoin de financement pour ..... 3.325.597,89 euros,  
et reporté en fonctionnement pour ... .. 2.620.495,53 euros.

### La DGF : + 1%

Je vous informe que le montant de la D.G.F. pour 2005 progresse de 1% et s'établit à 7.919.218 euros.

Comme depuis 1999, le budget intègre une avance de trésorerie de 609.800 euros, au bénéfice de l'EPIC - Office de Tourisme de LOURDES, ainsi que le reversement de l'encaissement du produit de la Taxe de Séjour avec :

pour l'EPIC, .....730.000 euros,  
pour le Conseil Général, .....73.000 euros.

Ensuite, je vous précise que les crédits réservés pour le versement de subventions aux associations s'élèvent à..... 2.345.000 euros

soit une progression de plus de 390.000 Euros par rapport au montant des subventions voté au Budget Primitif 2004 dont 66.490 Euros pour la Halte Garderie lourdaise et 59.530 euros pour l'Association Forum.

Les participations versées sous forme de subventions progressent de plus de..... 488.000 Euros dont 229.249 Euros pour les transports urbains, 160.000 Euros pour l'aménagement de la ZAC d'Anclades, et 88.200 Euros pour le programme OPAH et les primes façades.

Pour financer les investissements, l'autofinancement prévisionnel de la Section de Fonctionnement s'élève à ..... 2 488 469 euros..

Il est financé par l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice, 2004, qui s'élève à ..... 2 020 495,53 euros

S'y ajoutent les dotations aux amortissements, provisions et charges à étaler et ce pour ..... 988.828 euros.

Cet autofinancement, doit permettre le financement d'opérations, sous la forme de fonds de concours, ou par des décisions d'engagement de travaux votés lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2004, ou enfin pour de nouvelles réalisations.

### **Les dépenses d'investissement**

En dépenses d'investissement, on peut relever l'inscription au total de 3.007.829 euros pour la première tranche de l'aménagement des halles municipales dont des crédits reportés de l'exercice budgétaire 2004 pour ..... 2.582.053 euros et une inscription complémentaire de crédits pour..... 425.776 euros.

Le financement prévisionnel correspondant est assuré :

- par des emprunts pour un montant de .....1.233.217 euros,  
- par des subventions inscrites en 2005, pour un montant d'environ . . . . . 249.200 euros,  
et des subventions 2004rèportées de 1.677.330 euros.

Le volume des subventions d'équipement, hors la restructuration des halles, est estimé à ..... 396.140 euros pour l'aménagement du Centre Ville,  
à ..... 980.000 euros pour la création d'un Centre de Ressources,  
à ..... 46.000 euros pour la prolongation de la Voie Verte,  
à ..... 24.186 euros pour les travaux du Château fort.

S'ajoute à ces subventions, une Dotation Globale d'Equipement estimée à.....50 000 euros.

Les fonds de concours concernent :

- les travaux menés par l'Etat, de restauration des courtines du château-fort, pour ..... 150.000 euros,
- la rénovation des façades du Château de Soum effectuée cet hiver pour .....60 547 euros.

Je vous rappelle que les travaux engagés par anticipation par le Conseil Municipal de décembre 2004, concernaient en particulier :

- le renouvellement de matériels techniques, pour ..... 182.000 euros,
- les travaux d'éclairage public et des feux tricolores, pour..... 150.000 euros,
- les grosses réparations aux bâtiments publics, pour..... 120.000 euros,
- le terrain synthétique du FCL XI, pour..... 54.500 euros,
- l'aménagement du square Charles de Gaulle, pour..... 50.000 euros,
- le mobilier urbain, pour..... 45.000 euros,
- le chauffage de la piscine couverte, pour..... 40 000 euros,
- la mise en conformité électrique du Château fort, pour ..... 30.000 euros,

- les travaux de signalisation routière, pour .....25 000 euros.

Le montant total des crédits votés à ce Conseil s'élevait à .....842 000 euros.

Ce budget hors crédits reportés intègre aujourd'hui un complément de financement affecté à des travaux ou acquisitions qui, hors aménagement des halles, s'élève à ..... 3.684.842 euros.

### **Opérations dans le cadre du Contrat de Pays**

Certains travaux font partie des opérations proposées par la Ville dans le cadre du Contrat de Pays, à savoir :

- Création d'un Centre de Ressources, Maison des saisonniers : acquisition et 1ère phase de travaux pour ..... 1.616.000 euros,
- Acquisition foncière à la SNCF pour.....114.000 euros,
- Aménagement du Centre ville avec l'amélioration de l'accessibilité des rues du Centre pour ..... 676.936 euros,
- Travaux au Château fort pour ..... 123.188 euros,

Les principales réalisations concernées sont :

- la desserte du quartier Saint-Joseph.....186.000 euros,
- les grosses réparations de voirie..... 80.000 euros,
- l' acquisition de l'immeuble Cappe..... 90.000 euros,
- le renouvellement de matériel roulant..... 159.000 euros,
- l'éclairage public..... 30.000 euros,
- le gros entretien et la mise en sécurité des bâtiments administratifs..... 115.000 euros,
- les travaux de l'immeuble Gazagne..... 100.000 euros,
- la signalisation routière..... 30.000 euros,
- les dépenses des activités scolaires et sportives..... 77.020 euros,
- le renouvellement de la flotte voirie..... 159.000 euros,
- le renouvellement du matériel des bâtiments et des Espaces verts..... 40.000 euros,
- les travaux d'aménagement des forêts .....33.488 euros.

**\* Les intertitres sont placés sous notre responsabilité**